

Image not found or type unknown



Compteur d'eau individuel installé en cours de bail

Par **lau34**, le **06/07/2012** à **12:18**

Bonjour,

Mon propriétaire vient de faire placer un compteur d'eau individuel.

Je vis depuis presque 2 ans dans ma maison. Le bail ne stipule rien concernant les charges.

L'état des lieux mentionne : "compteur d'eau au nom du propriétaire" et jusqu'à présent c'est lui qui réglait ma consommation.

Suis-je obligée en cours de bail d'ouvrir un compte à mon nom ? ne doit-il pas attendre la reconduction du bail pour procéder à ce changement ?

Merci